

Conférence invitée

ANALYSE TERRITORIALE DES BESOINS EN SANTE AU TRAVAIL

Pr Emmanuel VIGNERON – *Professeur d'Aménagement Sanitaire – Université Paul Valéry - Montpellier*

Il n'existe pour ainsi dire pas d'études géographiques portant spécifiquement sur la santé au travail et en analysant les inégalités territoriales¹. La réorganisation de la santé au travail telle que précisée par la Loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 et relative à l'organisation de la médecine du travail incite pourtant à développer une approche territoriale et à poser sur son activité un regard géographique. Dans l'attente de travaux plus poussés et pour essayer de montrer l'intérêt d'une telle approche, on présentera ici les évolutions récentes de la santé dans les territoires français. Il importe de préciser le sens des mots :

La santé au sens devenu parfaitement courant et partagé de l'OMS tel qu'énoncé à New York en janvier 1946 puis réaffirmé à Alma-Ata en septembre 1978 : la santé, qui est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité » La deuxième partie de la définition est également importante en ce qu'elle fonde le droit à agir. [La santé] est un droit fondamental de l'être humain, et l'accession au niveau de santé le plus élevé possible est un objectif social extrêmement important qui intéresse le monde entier et suppose la participation de nombreux secteurs socioéconomiques autres que celui de la santé.

Les territoires au sens également courant d'étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain. Etendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction. C'est à dire d'espace approprié et organisé sinon toujours parfaitement réglementé.

Territoires français, c'est-à-dire métropolitains et d'outre-mer

Donc une analyse des besoins en santé au travail doit passer par la connaissance de :

- La prise en compte des territoires dans les politiques de santé
- Des inégalités de santé dans les territoires
- Et des inégalités d'offre de santé dans les territoires.

Sur ces trois points, les évolutions qui se déroulent sous nos yeux sont, en effet, considérables et ce d'abord parce que la France a changé.

¹ A l'échelle régionale et se fondant essentiellement sur les données de la CNAMTS (accidents du travail et maladies professionnelles, on signalera cependant le fascicule de la FNORS, la santé au travail dans les régions de France paru en 2008.

Ce sont ces trois points, et tout d'abord la question de ces changements géographiques d'ensemble qui, tous impactent la santé au travail, qui seront exposés de manière illustrées dans la communication aux Journées Santé Travail 2011 du CISME.

